

Enquête Histoire de vie et Patrimoine



- **Occupez-vous votre résidence principale comme propriétaire, usufruitier, locataire, etc. ?**
- **Possédez-vous un compte-chèques, un livret A, une assurance-vie, des actions, etc. ? Quel est le montant détenu ?**
- **Au cours des 3 dernières années, avez-vous déposé une demande de crédit ?**


Ce sont quelques-unes des questions posées dans l'enquête Histoire de vie et Patrimoine que l'Insee réalise **de juin à décembre 2023**.

Près de 17 000 ménages de France métropolitaine et départements d'outre-mer sont interrogés.

Une enquête pour évaluer le patrimoine des ménages et sa transmission entre génération.

L'enquête Histoire de vie et Patrimoine interroge les ménages sur leurs biens immobiliers, financiers et professionnels, et sur leur endettement ainsi que sur leur histoire personnelle (héritages et donations, formation du ménage, carrière professionnelle). Cette enquête permet de décrire intégralement et de façon détaillée le patrimoine des ménages en France. Elle permet de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine, de mesurer les inégalités de patrimoine et d'améliorer la connaissance sur la répartition de la richesse en France.

Une enquête nationale qui s'inscrit dans un cadre européen

L'enquête s'inscrit dans un cadre européen. Sur la base de l'information collectée et en partenariat avec la Banque de France, l'Insee produit les données qui servent à renseigner la partie française du « **Household Finance and Consumption Survey** » (HFCS)  dispositif d'harmonisation des enquêtes européennes sur le patrimoine.

Comment se déroule l'enquête ?

Afin de disposer de résultats représentatifs de l'ensemble des ménages résidant en France, il n'est pas nécessaire d'interroger chaque ménage : cela prendrait trop de temps et serait trop coûteux. Un échantillon de logements est donc tiré au hasard. Si vous avez reçu un courrier postal de l'Insee vous invitant à répondre à cette enquête, c'est que vous avez été tiré(e) au sort.

Si vous avez déjà participé à l'enquête en 2020-2021, vous êtes sollicité pour un nouvel et dernier entretien. La réinterrogation successive des mêmes ménages permet de mesurer l'évolution du patrimoine et sa composition en regard des événements de la vie (changement de situation professionnelle, familiale, etc.).

Un enquêteur de l'Insee va vous contacter pour fixer un rendez-vous. Il est tenu au secret professionnel et est muni d'une carte officielle. L'entretien se déroulera en face-à-face et durera entre 1 h et 1h30.

En cas de doute, il est également possible de se faire confirmer l'identité de l'enquêteur via **le formulaire de contact**, en précisant le nom et prénom de l'enquêteur, et dans la mesure du possible son numéro de téléphone et le nom de l'enquête. Un retour par mail sera fait dans les 48 heures.

L'enquêteur interroge en priorité la personne du ménage la plus au courant de la gestion des affaires du ménage ; l'entretien peut néanmoins avoir lieu en présence de plusieurs personnes du ménage. L'enquêteur pose une série de questions sur le patrimoine détenu par le ménage et sur le parcours de vie. La personne interrogée dispose d'une liste indicative de documents qu'elle peut préparer pour l'entretien, afin de répondre aux questions.

Parce que chaque situation compte, votre réponse est essentielle

Même si vous ne détenez aucun patrimoine, votre réponse est primordiale pour que la diversité des situations soit prise en compte.

Vos données sont anonymes, vos réponses protégées

Cette enquête est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, et est à caractère obligatoire. La collecte de cette enquête est placée sous la responsabilité de l'Insee. Le secret statistique garantit la confidentialité de vos réponses. Celles-ci seront utilisées uniquement à des fins d'études statistiques.

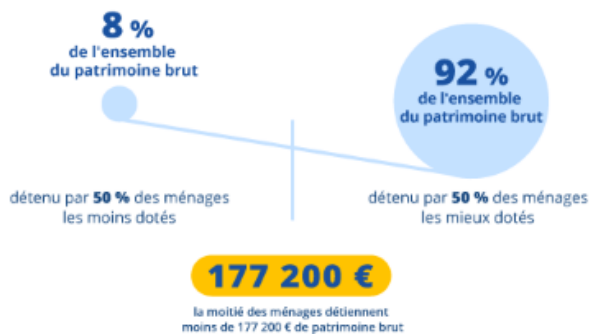
La loi interdit tout usage à des fins de contrôle.

Quelques chiffres issus des précédentes enquêtes

DÉBUT 2021, 92 % DES AVOIRS PATRIMONIAUX SONT DÉTENUS PAR LA MOITIÉ DES MÉNAGES

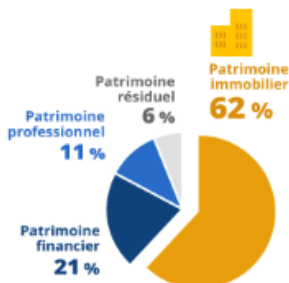


LE PATRIMOINE RESTE TRÈS INÉGALEMENT RÉPARTI



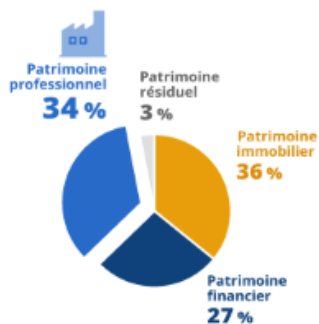
i Le patrimoine brut est le montant total des actifs détenus par un ménage. Il est évalué avant déduction des éventuels emprunts.

POUR L'ENSEMBLE DES MÉNAGES



Composition du patrimoine brut de l'ensemble des ménages

POUR LES 1 % DES MÉNAGES LES MIEUX DOTÉS



Composition du patrimoine brut des 1 % des ménages les mieux dotés

LE MONTANT DE PATRIMOINE AUGMENTE CONTINUËMENT AVEC L'ÂGE JUSQU'À 60 ANS



Montant moyen de patrimoine brut par ménage

LA COMPOSITION DU PATRIMOINE DES MÉNAGES ÉVOLUE PEU À LA SUITE DE LA CRISE SANITAIRE

93 % DES MÉNAGES DÉTIENNENT DU PATRIMOINE, en 2021 comme en 2018

89 % des ménages possèdent un patrimoine financier, en 2021



Taux de détention en 2017-2018 et 2020-2021 des ménages vivant en logement ordinaire en France hors Mayotte

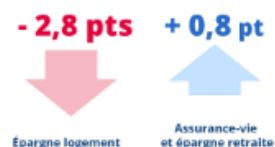
LE LIVRET A RESTE LE PRODUIT PRÉFÉRÉ DES MÉNAGES

74 % des ménages possèdent un livret A, en 2021



* Livret de développement durable et solidaire

La détention d'épargne logement recule de 2,8 points, entre 2018 et 2021



Taux de détention en 2017-2018 et 2020-2021 des ménages vivant en logement ordinaire en France hors Mayotte

LA DÉTENTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER AUGMENTE AVEC L'ÂGE

Détention d'un patrimoine immobilier selon l'âge*



* âge de la personne de référence du ménage

58 % des ménages sont propriétaires de leur résidence principale



Taux de détention en 2020-2021 des ménages vivant en logement ordinaire en France hors Mayotte